

Deux sur trois des 15 pays ayant le taux de prévalence de mutilations génitales (MGF), souffrent de crises humanitaires et/ou sont définis comme des "pays fragiles".

Néanmoins, cette pratique néfaste n'est pas une priorité pour les bailleurs et les décideurs politiques, y compris les responsables de la programmation et les travailleurs humanitaires impliqués dans des contextes fragiles. En entrant dans la Décennie d'action pour atteindre les objectifs de développement durable d'ici 2030, **si nous voulons vraiment ne laisser personne derrière nous et réaliser l'objectif 5.3, nous ne pouvons pas perdre de vue les millions de femmes et de jeunes filles vivant dans des contextes humanitaires et à risque de subir des mutilations génitales féminines ou subissant les conséquences tout au long de leur vie.**

La pandémie COVID-19 a tragiquement démontré que tout pays peut rapidement tomber dans une situation d'urgence, y compris ceux qui ne sont pas habitués à vivre des crises humanitaires, qu'il s'agisse de catastrophes naturelles, d'origine humaine ou d'autres catastrophes, ou d'une combinaison des deux. Cette pandémie a également mis à nu la non préparation des acteurs et de partie-prenantes peu habitué-e-s à travailler dans des situations de crise, ce qui a gravement affaibli les interventions et pourrait entraîner l'excision de 2 millions de filles supplémentaires d'ici 2030, en plus des 68 millions estimées précédemment en raison de la croissance démographique. D'autre part, les acteurs humanitaires, qui interviennent dans les situations d'urgence et connaissent donc bien ces contextes, ainsi que les gouvernements et les bailleurs qui les financent, ne considèrent pas les MGF comme une question essentielle à traiter en temps de crise, au même titre que d'autres formes de violence basées sur le genre (VBG), ou comme faisant partie de la santé sexuelle et reproductive (SRH). Il est largement reconnu que les femmes et les filles sont touchées de manière disproportionnée par les situations d'urgence et toutes les formes de violence de genre, y compris les MGF, qui sont généralement exacerbées dans ces contextes.

Dans un monde de plus en plus enclin à connaître des crises prolongées, il semble évident qu'il est urgent d'aborder la question comment travailler au mieux pour prévenir les mutilations génitales féminines et fournir des soins aux survivantes dans des contextes humanitaires et d'urgences.

Le dialogue international et virtuel des parties prenantes avait pour objectif explicite de répondre par des solutions à cette question-clé. Le dialogue a eu lieu en amont de la réunion annuelle du groupe de travail des bailleurs sur les MGF (le Donor Working Group, DWG), afin de faire valoir cette question-clé auprès des gouvernements et des bailleurs, compte tenu du sous-financement important du secteur. Il a été révélé en 2020 que seuls 11 % des fonds nécessaires pour éliminer les MGF d'ici 2030 dans 31 pays sont actuellement disponibles dans le cadre de l'aide au développement. En outre, les MGF sont à peine prises en compte dans les 0,12 % des fonds humanitaires destinés à la lutte contre les violences basées sur le genre dans les situations

WWW.COPFGM.ORG

Le dialogue international virtuel des parties prenantes

Entre octobre et novembre 2020, 75 expert-e-s de 44 organisations, 28 pays et 5 régions du monde se sont réuni-e-s en ligne pour participer à de multiples séances virtuelles de travail, en vue de la réunion du groupe de travail des bailleurs sur les MGF (DWG) les 16 et 17 novembre 2020. Les discussions en ligne se sont concentrées sur le thème "*Prévenir et répondre aux mutilations génitales féminines dans des contextes d'urgence et humanitaires*" et avait pour but explicite de fournir un ensemble concret de recommandations pour les bailleurs et les acteurs/actrices clés sur le terrain. Ces recommandations ont été présentées lors du "Leaving No One Behind: Target 5.3 in Emergencies", qui a eu lieu le 12 novembre 2020.

Le dialogue a été organisé par AIDOS, GAMS Belgique et le réseau européen End FGM dans le cadre du projet "Bâtir des ponts entre l'Afrique et l'Europe pour lutter contre les MGF", soutenu par le programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, et s'appuie sur les travaux de la Communauté de pratiques sur les MGF (CoP FGM), qui fournit des espaces virtuels pour la discussion collective, le partage d'idées et d'informations sur les mutilations génitales féminines, tout en appliquant une perspective de "bâtir des ponts" (axée sur l'Afrique et l'Europe). Les résultats de ce dialogue seront pris en compte dans les futurs travaux de la CoP et planteront les bases de futures discussions.

Le rapport qui sera publié est le résultat d'une large consultation d'expert-e-s avec de multiples parties prenantes provenant d'organisations communautaires, d'organisations non gouvernementales nationales et internationales (ONG), d'agences des Nations Unies (ONU), ainsi que de chercheur-euse-s et universitaires, qui travaillent, ou tentent de travailler, sur les MGF dans divers contextes humanitaires.

Il y a eu peu d'études portant sur **l'impact des situations humanitaires et d'urgence sur la pratique néfaste des mutilations génitales féminines**, par rapport aux risques accrus encourus par les femmes et les jeunes filles, et au manque de soutien aux survivantes. Après avoir identifié les principaux facteurs augmentant le risque de MGF lors de l'insécurité des situations de crise, lors du chamboulement du système éducatif et lors des dynamiques de déplacements de population, le rapport analyse également le manque de services adéquats de soutien durant les situations d'urgences, ainsi que le risque accru pour les survivantes de MGF de subir des conséquences négatives venant d'autres formes de violences sexistes.

Le rapport présente ensuite les principaux défis que posent les contextes fragiles pour la prévention des mutilations génitales féminines et le soutien aux survivantes. Plus précisément, l'instabilité prolongée qui compromet la planification à long terme ainsi qu'un manque de sensibilisation à l'importance de travailler sur les mutilations génitales féminines dans les milieux humanitaires font que cette question est négligée au sein de le cadre de la programmation et du financement de l'aide humanitaire. Le personnel humanitaire n'étant pas formé aux MGF, la déconnexion entre humanitaires et acteurs et les structures locaux, ainsi que les obstacles majeurs à la collecte de données, sont parmi les défis clés identifiés lors de la lutte contre les MGF dans les régions fragiles.

WWW.COPFGM.ORG

Enfin, une série de **recommandations** ont été formulées à destination d'acteurs du développement et du secteur humanitaire, des gouvernements et des bailleurs, pour que les MGF ne soient plus négligées, mais, au contraire, soient reconnues comme une question-clé à traiter dans les situations d'urgence. Ces recommandations comprennent des moyens d'intégrer les MGF dans les programmes humanitaires, une formation adéquate des professionnel-le-s, en plus de la prévention des MGF et la mise à disposition de services de soins aux survivantes. D'autres domaines clés ont été identifiés, notamment s'assurer le leadership et la prise en main des femmes, des filles et des communautés, essentiellement en établissant des liens entre les acteurs et les structures locales existantes, la coordination entre les acteurs, des systèmes solides de suivi, d'évaluation et de collecte de données. Cela permettrait de combler véritablement le fossé entre le travail de la coopération au développement et de l'humanitaire.

La dernière section du rapport comprend également une liste de **bonnes pratiques** avec des exemples concrets du terrain, sur la façon de mettre en œuvre ces recommandations. Ces bonnes pratiques ont été partagées par les expert-e-s qui ont participé au dialogue ou extraites que de la littérature existante sur le sujet.

Trois grandes priorités sont ressorties du dialogue international virtuel des parties prenantes :

- 1) **La prévention des Mutilations génitales féminines et la prise en charge des survivantes** doivent immédiatement être considérées comme une priorité dans les situations d'urgence et humanitaires
- 2) Les **fonds** destinés à ces programmes doivent être **considérablement accrus**, à la fois par l'augmentation de l'aide au développement et par la participation d'autres bailleurs et partenaires dans le cadre de l'aide humanitaire.
- 3) **Le lien entre les secteurs du développement et de l'humanitaire** doit être réalisé par la mise en œuvre de programmes sexospécifiques et durables dans les situations d'urgence, grâce à la participation essentielle des femmes, des jeunes filles et des communautés.

WWW.COPFGM.ORG

RECOMMANDATIONS CLÉS

En outre, des recommandations spécifiques ont été fournies autour de 10 priorités clés :

1. Intégrer les Mutilations génitales féminines dans la programmation humanitaire

Reconnaître que les MGF font partie des formes de violences basées sur le genre (VBG) qui augmentent dans les situations d'urgence et qu'elles doivent être traitées dans le cadre d'une approche multisectorielle dans tous les pôles humanitaires et tout au long du cycle humanitaire. Augmenter les investissements à long terme et flexibles dans la lutte contre les MGF et le soutien aux survivantes dans les situations d'urgence.

2. Prévenir les Mutilations génitales féminines dans les contextes humanitaires

Investir et donner la priorité aux programmes qui visent la transformation des normes de genre et des changements de comportement durables, ainsi que des programmes garantissant l'autonomisation économique et l'éducation des femmes et des filles dans des contextes fragiles. Cela devrait également inclure la lutte contre la pauvreté et les difficultés économiques pour toutes les strates de la population, afin d'atténuer le risque de MGF. Utiliser des moyens innovants tels que les campagnes médiatiques et les outils en ligne, pour amplifier la voix des femmes et des filles, ainsi que celle des leaders et activistes communautaires.

3. Fournir des soins adéquats aux survivantes de Mutilations génitales féminines dans des contextes humanitaires

Veiller à ce que les services liés aux MGF ne soient pas relégués au second plan au sein de le cadre de la provision de services en contexte humanitaire. Définir un Pack de soins pour les survivantes de MGF, incluant les connaissances des MGF, dans les objectifs 2, 4 et 6 de l'ensemble minimal de services initiaux, à la fois dans la phase aiguë vitale (en particulier concernant la désinfection pendant l'accouchement) et dans le rétablissement de services complets de SSR et de VBG à long terme.

4. Former les organisations et professionnel-le-s humanitaires sur les Mutilations génitales féminines

Inclure les MGF dans la formation spécialisée systématique et le renforcement des capacités des organisations, avec les VBG et SRH, et les dispenser à différents niveaux organisationnels. Veiller à ce que des ressources financières et humaines soient mises à disposition pour cette formation. Adopter des politiques organisationnelles claires sur la tolérance zéro à l'égard des MGF, ainsi que des protocoles pratiques en la matière, et investir dans leur mise en œuvre.

5. Veiller à ce que les femmes, les jeunes filles et les communautés prennent la direction des interventions visant la résilience

Veiller à ce que les interventions soient basées dans les communautés et favorisent l'engagement de celles-ci, afin d'accroître la résilience et renforcer la prise de décision et les initiatives sur le terrain, informées par les besoins des femmes et des filles. Activer ou renforcer les espaces sécurisés, les dialogues communautaires et les groupes de soutien, ainsi que les mécanismes communautaires de surveillance, de protection et d'orientation. Soutenir et financer le travail des communautés et des organisations communautaires en cas d'urgence.

WWW.COPFGM.ORG

RECOMMANDATIONS CLÉS

6. Établir des liens avec les structures et acteurs existants et les soutenir

Travailler en étroite collaboration avec les acteurs locaux, y compris les organisations de femmes et de jeunes filles, et les agent-e-s de santé communautaires. Renforcer les capacités des acteurs, structures et services existants et travailler en étroite collaboration avec les institutions locales et nationales, y compris les ministères. Créer des plateformes en ligne pour dresser la liste des services existants et disponibles pour les survivantes des MGF. Les gouvernements et les bailleurs devraient faciliter et investir dans de telles connexions afin d'en assurer la durabilité.

7. Assurer une coordination efficace entre les acteurs travaillant sur les Mutilations génitales féminines dans les contextes humanitaires

Effectuer une analyse des parties prenantes pour dresser la carte de tous les acteurs et actrices travaillant avec les MGF sur le terrain. Sur cette base, créer une plate-forme de coordination multipartite dans les pays pour partager les informations, les données et élaborer une stratégie d'intervention sur les MGF par le biais de la communication et de réunions périodiques, notamment avec la création d'une base de données partagée centralisant toutes les données et informations disponibles sur les MGF dans le contexte donné.

8. Suivi et évaluation (S&E) et responsabilisation

Veiller à intégrer la prévention et la réponse aux MGF dans les indicateurs de qualité des projets et à ce que les mécanismes de S&E incluent un nombre minimum d'indicateurs sur les MGF, tant pour la phase aiguë que pour la phase à long terme de la crise, applicables aux populations hôtes et déplacées. Les bailleurs devraient étendre les indicateurs sur la santé reproductive et la VBG au-delà de l'assistance immédiate aux survivant-e-s de la violence sexiste et des interventions vitales autour des accouchements.

9. Collecte de données

Investir dans la formation et l'autonomisation des membres de la communauté pour qu'ils et elles puissent collecter des données au niveau local dans des contextes d'urgence, grâce à des technologies et des outils adaptés, nouveaux et innovants, en ligne et hors ligne, notamment par le biais de la téléphonie mobile et d'enquêtes à distance. Veiller à ce que les actrices et acteurs qui collectent des données au sein du secteur humanitaire le fassent sur toutes les formes de VBG, y compris les MGF, afin d'éclairer les interventions ciblées fondées sur l'évidence. Les gouvernements devront veiller à ce que les informations nationales pertinentes comprennent toujours des données ventilées sur les MGF.

10. Comblent le fossé entre les secteurs du développement et de l'humanitaire

Investir dans l'établissement de partenariats multisectoriels, aussi bien par une coordination verticale que horizontale, entre les acteurs et actrices des secteurs humanitaire et du développement, qui les encouragent à travailler plus étroitement ensemble. Investir dans l'élaboration de Stratégies de transition et de Plans de préparation afin que les acteurs du développement puissent s'adapter aux situations d'urgence soudaines, et dans des Plans de durabilité à long terme pour que les acteurs humanitaires puissent davantage prendre en compte l'impact à long terme, la résilience et l'engagement des communautés.

WWW.COPFGM.ORG